

Lac-Saint-Jean ne vous voit pas à la Chambre. La population du Lac-Saint-Jean n'est pas intéressée de me voir à la Chambre débattre comme il le fait. Monsieur le député de Montréal-Sainte-Marie, s'il fallait que j'ose intervenir en cette Chambre de la façon que vous le faites, la population de la circonscription de Lac-Saint-Jean, comme celle du Canada tout entier, serait gênée.

M. Rossi: C'est cela, cachez-vous derrière les rideaux!

M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, il y a deux semaines j'ai eu l'occasion de souper avec des gens du Forum canadien . . .

M. Rossi: Ce n'est pas du tout relatif, monsieur le Président. Il nous parle de son souper.

M. le vice-président: L'honorable député Bourassa (M. Rossi) invoque le Règlement.

M. Rossi: Je pense que l'honorable député de Lac-Saint-Jean (M. Côté) devrait se référer au sujet du débat actuel et non faire des digressions.

M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné au début de mes remarques, il est difficile d'intervenir sur le débat du député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) parce qu'il nous a «charriés» de part et d'autre. Il n'a pas parlé sur le règlement de . . . Vous savez, l'entente intervenue. Vous savez, la taxe sur l'essence, par exemple, il a oublié de mentionner tout à l'heure que, en 1980, ils avaient défait le gouvernement conservateur . . .

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député mais, malheureusement, le temps alloué pour la période des questions et commentaires est maintenant écoulé. Je suis prêt à donner 30 secondes à l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) pour répondre, mais très brièvement.

M. Malépart: Monsieur le Président, je serai très bref. Lorsqu'un député dit que mes interventions ne sont pas logiques, je lui dirai que moi j'ai été réélu dans une période beaucoup plus difficile que celle qui existait lorsqu'il a été élu, lui. J'ai été réélu pour défendre les intérêts de 80,000 personnes âgées. Si le député de Lac-Saint-Jean (M. Côté) veut ridiculiser ces personnes-là, c'est son affaire. Lorsque je parle de défendre des citoyens qui ont besoin de logement social, si le député de Lac-Saint-Jean se foute d'eux, c'est son problème, mais moi j'ai été réélu pour défendre l'intérêt de ces gens-là.

M. le vice-président: A l'ordre! L'honorable député de Lac-Saint-Jean (M. Côté) invoque le Règlement.

M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, en aucun moment je n'ai ridiculisé les 85,000 personnes que le député vient de mentionner.

[Traduction]

M. le vice-président: Le débat se poursuit et la parole est au ministre d'État aux Mines (M. Layton).

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je me réjouis de débattre la motion à l'étude cet après-midi et, surtout, de représenter ma franche et dynamique collègue, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney), qui se trouve aujourd'hui dans l'Ouest où elle est allée poursuivre ses entretiens avec les dirigeants des sociétés et les investisseurs.

Ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé qu'il modifiait de façon majeure la politique énergétique du

Les subsides

Canada. Il y a six semaines, il a d'abord conclu avec le gouvernement terre-neuvien l'Accord de l'Atlantique. Puis, la ministre a signé la semaine dernière l'Accord de l'Ouest avec la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan. Ces accords marquent une nette évolution par rapport à la politique énergétique des gouvernements précédents. Ce changement d'attitude s'imposait. Le PEN, du gouvernement libéral, était éminemment injuste envers les sociétés pétrolières du Canada et constituait une ingérence mal venue dans le champ des compétences provinciales. Par ses mesures discriminatoires et retorses le Programme a mis bien des Canadiens dans l'embarras vis-à-vis des pays étrangers. Il a fait perdre leur emploi à beaucoup de nos compatriotes et la prospérité économique qu'ils étaient en droit d'espérer. Notre économie tout entière en a été étouffée.

Maintenant que ce programme est remplacé, tous les Canadiens vont en profiter. La nouvelle politique énergétique devra, bien sûr, s'inscrire dans la perspective globale du gouvernement.

• (1740)

Comme l'a fait remarquer le premier ministre (M. Mulroney) lors de la conférence des premiers ministres à Regina, le gouvernement a deux objectifs fondamentaux: le renouveau économique et la réconciliation nationale.

En outre, comme je l'ai signalé, la politique énergétique précédente et la méthode d'élaboration des politiques allaient à l'encontre de ces objectifs. Elles empêchaient les provinces d'avoir vraiment leur mot à dire dans la gestion énergétique et elles nuisaient grandement à un secteur qui aurait pu constituer l'un des moteurs de l'économie canadienne.

La situation a déjà commencé à changer suite à l'adoption d'une nouvelle politique. De nouvelles initiatives essentielles découlent des Accords de l'Ouest et de l'Atlantique. Par exemple, j'ai appris que ma collègue (M^{lle} Carney), lors d'une réunion, hier, à Calgary, s'est fait dire par le représentant d'une entreprise de forage que sa société avait déjà mis en exploitation deux nouvelles plates-formes de forage sans même connaître les détails de l'Accord de l'Ouest.

L'Accord de l'Atlantique crée un régime coopératif pour la gestion des ressources sous-marines qui permettra d'atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment un accroissement de la sécurité énergétique et une plus grande prospérité économique pour tous les Canadiens, mais surtout les habitants de Terre-Neuve; il prévoit le partage des recettes, dans la même proportion que dans le cas des ressources terrestres. On obtiendra en outre un régime stable et juste pour Terre-Neuve et une protection rigoureuse du secteur de l'environnement et de la pêche ainsi qu'une meilleure sécurité pour les travailleurs sur les plates-formes de forage, tout en s'assurant que le gouvernement sera capable d'assurer la réalisation de l'objectif national d'autarcie énergétique.

J'ai eu récemment le plaisir de visiter Terre-Neuve, afin de discuter de mines avec l'honorable Gerry Din, ministre des Mines et des Ressources de Terre-Neuve. Pendant mon séjour, nous avons visité l'Édifice de la Confédération et j'ai rencontré le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford. Bien sûr, il a célébré, hier, sa troisième victoire à Terre-Neuve.